

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi que de pouvoir présenter aujourd'hui les priorités de la première Présidence andorrane du Comité des Ministres au Bureau du Conseil de l'Europe à Bruxelles.

Depuis le 9 novembre l'Andorre assume ce défi avec honneur et responsabilité. Comme je l'ai annoncé lors de la cérémonie de passation de pouvoirs à Tirana, nous tâchons de diriger nos travaux avec rigueur, à l'écoute de tous, et avec la volonté de promouvoir la visibilité de la Convention Européenne des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe et des valeurs qu'elle véhicule.

L'Andorre est une terre d'échange, un pays avec une longue culture de paix, qui a évolué au contact de la diversité culturelle et de la défense du plurilinguisme. Nous avons compris que c'est un atout, une richesse, une opportunité. C'est la raison pour laquelle l'Andorre attache une grande importance au vivre ensemble, unis dans la différence.

C'est également la raison pour laquelle l'éducation et les actions visant la jeunesse sont notre priorité. L'Andorre, à l'instar d'autre pays, a considéré que le meilleur des legs était de laisser derrière soi des citoyens ayant reçu une éducation aux droits de l'Homme, des enfants ayant été éveillés aux valeurs démocratiques, qui en connaissent l'importance et qui portent en eux des acquis, des réflexes de vie en communauté, de respect de la diversité, l'envie de rencontrer et connaître l'autre dans sa différence.

La présence en Andorre de trois systèmes éducatifs publics et gratuits, l'andorran, le français et l'espagnol, apporte au pays cette richesse multiculturelle et est un facteur de cohésion sociale très important.

Cet acquis est la raison pour laquelle l'éducation et les actions visant la jeunesse sont notre priorité. Nous avons proposé de lancer une réflexion sur l'éducation comme outil de promotion des valeurs démocratiques, du respect des droits de l'homme, de la tolérance et du dialogue interculturel. Nous espérons que celle-ci nous permettra de contribuer à la mise en place d'outils ayant pour objet de devenir un référent à l'échelle européenne, capables d'insuffler aux enseignants et aux élèves le fondement d'un socle commun de respect et de défense de la démocratie et des droits de l'homme.

Du 29 au 30 novembre 2012 a eu lieu à Strasbourg, la toute première conférence liée à l'éducation sous présidence andorrane : « Droits de l'homme et démocratie en action – un regard vers l'avenir. L'impact de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme ». Le bilan de cette conférence a été positif car il a permis d'avancer dans la réflexion sur les objectifs de l'éducation et sur son rôle quant à la formation de citoyens de sociétés démocratiques, durables et culturellement de plus en plus diverses. De plus, je tiens à souligner que notre ministre de l'Education et de la Jeunesse qui était présente à Strasbourg s'est réunie avec le Directeur Général de la Direction générale de l'Education, de la Formation, de la Culture et de la Jeunesse de la Commission européenne. Cette réunion a permis de faire le point sur les relations du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne, en particulier, de l'initiative de l'Union Européenne de proclamer l'année 2013 « Année européenne des citoyens ».

Un évènement majeur de notre présidence sera la conférence qui aura lieu en Andorre du 6 au 8 février prochains sous le thème « Les compétences pour une culture de la démocratie et le dialogue interculturel : un enjeu politique et des valeurs ». Le but étant de pouvoir identifier les compétences et les indicateurs qui serviront de guides et d'outils. Le cas échéant, nous présenterons le résultat de ce travail à la réunion ministérielle de l'Education, à Helsinki, au mois d'avril prochain.

Le même fil conducteur concernant la formation et l'éducation de la jeunesse nous a conduits à organiser avec le Conseil de l'Europe les rencontres des Jeunes Ambassadeurs pour la Paix, en Andorre, en avril prochain. Cet évènement sera accompagné d'une formation sur la médiation destinée à de jeunes andorrans. L'Andorre co-organisera par ailleurs au mois de mars à Strasbourg un séminaire d'experts sur le sport dans les centres pénitentiaires et sur la réinsertion des prisonniers dans la société, ainsi qu'un autre séminaire d'experts au mois d'avril concernant le rôle de la prévention et de l'éducation dans le dopage.

La Convention européenne des Droits de l'Homme incarne pour les générations futures la garantie des valeurs démocratiques, des Droits de l'homme et de l'Etat de droit. C'est pourquoi, la présidence andorrane, avec le soutien du Secrétaire Général, a décidé de lancer une campagne de sensibilisation et de promotion de la Convention notamment à travers les réseaux sociaux en mobilisant autant le grand public que des personnalités de tout ordre. Une nouvelle page internet sur le site du Conseil de l'Europe sera mise en place le mois prochain avec l'objectif de faire connaître la Convention et de lui donner de la visibilité. Elle permettra

de façon interactive de s'engager à lire des articles de la Convention et d'en faire la promotion moyennant les réseaux sociaux.

L'Andorre inscrit sa présidence dans le prolongement des présidences précédentes, notamment avec le suivi des conférences d'Interlaken, d'Izmir et de Brighton sur la réforme de la Cour. Elle a souhaité aussi travailler avec les présidences qui vont suivre de l'Arménie et de l'Autriche afin d'entamer une réflexion autour de l'éducation comme gage d'avenir. Nous essaierons également, et autant que possible, de faire avancer des dossiers en cours, tels que l'adhésion de l'Union Européenne à la Convention européenne des Droits de l'Homme.

La réforme du Conseil de l'Europe figure aussi à notre ordre du jour avec l'objectif d'œuvrer pour une Organisation capable de faire face à de nouveaux défis.

L'Andorre tient à réaffirmer son engagement envers le Conseil de l'Europe et envers son acquis, ses instruments juridiques. C'est pourquoi, pendant notre présidence, nous allons procéder à la signature de la Convention sur la cybercriminalité, de son Protocole additionnel, de la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence envers les femmes et la violence domestique. La Convention pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels et la Convention européenne pour la répression du terrorisme et son Protocole vont être ratifiées. Nous avons signé en effet le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption au mois de novembre dernier lors de ma dernière visite à Strasbourg à l'occasion de la réunion à haut niveau entre l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe

Par ailleurs, la présidence andorrane travaille de concert avec le Secrétaire Général, l'Assemblée Parlementaire et le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux ainsi qu'avec les autres Représentations Permanentes pour assurer le suivi des projets à l'ordre du jour du Comité des Ministres.

Avant de conclure permettez-moi d'ajouter que nous accordons un intérêt particulier à la coopération entre les différentes organisations internationales. L'expertise reconnue de chacune devrait être utilisée de façon efficace et complémentaire. Dans ce sens, la réunion à haut niveau avec l'Union Européenne tenue le 20 novembre dernier à Strasbourg nous a permis de traiter diverses questions, notamment celle de la coopération entre les deux organisations dans la région du Sud de la Méditerranée. Aussi, suite à l'invitation de la Présidence irlandaise, j'ai également présenté les priorités de la Présidence andorrane devant le Conseil Permanent de l'OSCE à Vienne.

Nous nous réjouissons par ailleurs de l'invitation de la présidence Irlandaise de l'UE, à travailler conjointement lors de la Conférence « Making diversity work » dans le cadre du programme des Cités interculturelles, qui aura lieu à Dublin au mois de février prochain.

Je ne puis que souhaiter que les prochains mois de présidence nous permettent de mener à bien un programme qui, tout en n'étant pas extrêmement ambitieux, devrait apporter une valeur ajoutée aux piliers fondamentaux de l'édifice européen.

Je vous remercie de votre attention.